



Les Pyrénées
Parc National

- conseil d'administration du 21 février 2008 -

RESOLUTION CA n°8-2008.
DECISION MODIFICATIVE 1 - 2008

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

approuve la décision modificative n° 1 de l'exercice 2008, telle que présentée par Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées.

Fait à Tarbes, le 21 février 2008.

Le Président,

Georges AZAVANT

Le Directeur,

KBAIER